

Protocole relatif aux règlements médicaux fédéraux

1° Adhérent à l'U.S.A saison 2019-2020.

-Renouvellement d'une licence

Certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition de moins de 1 an.

ou

Questionnaire de santé et attestation. (Pour un certificat médical de moins de 3 ans).

2° Nouvel adhérent.

-Création d'une licence

Certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition.

-Renouvellement d'une licence pour une personne licenciée la saison précédente au sein de la FFTT.

Certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition de moins de 1 an.

ou

Présentation du certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition de moins de 3 ans.

Questionnaire de santé et attestation.